□□ Réservations et Locations

Comment annuler ou déplacer une séance ?

Tout se passe dans l'onglet **« Réservation »** de l'article, tableau **« Séances à venir »**.

Annuler une séance

Cliquez sur **« Annuler »** : la séance n'accepte plus de nouvelle réservation et s'affiche « annulée ». Les commandes déjà passées restent : un clic sur la séance affiche les commandes et le nombre de places, pour prévenir vos inscrits. Remboursez ensuite leurs commandes, ou proposez-leur une autre date. Changé d'avis ? **« Rouvrir »** remet la séance en vente.

Déplacer une séance

Il n'y a pas de bouton « déplacer » : une date réservée engage vos clients, c'est à vous de les prévenir. Ajoutez la nouvelle séance, annulez l'ancienne, puis contactez les inscrits pour leur proposer la nouvelle date ou un remboursement.

Supprimer une séance

Une séance sans aucune réservation, créée par erreur par exemple, peut être supprimée. Une séance qui a des réservations ne peut qu'être annulée : vous gardez ainsi la trace de chaque inscrit.

À lire aussi : Comment proposer la réservation de stages, d'ateliers ou d'événements ?, Où voir toutes mes réservations de la semaine ?

Pièces-jointes ::

ID unique de l'article : #1320
Author: eric
Dernière mise à jour : 2026-10-28 11:26

© 2026 eric <support@123ventes.com> | 2026-11-02 09:20
URL: https://faq.123ventes.com/content/0cat=15/69/fr/comment-annuler-ou-deplacer-une-seance.html